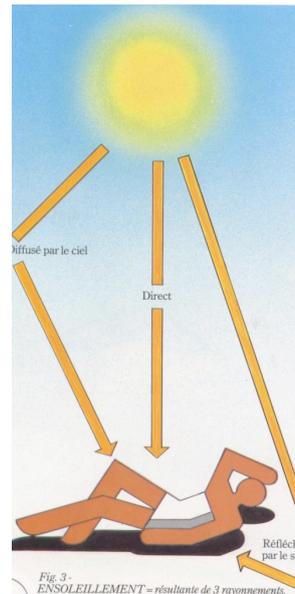
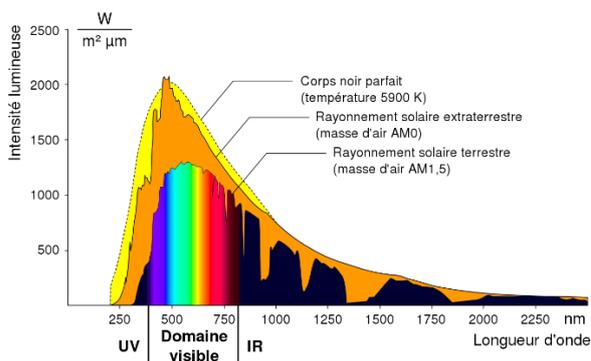


Jeudi 31 mars 2022 à 20h

Peau et soleil

par **Georges REUTER**, *Vice-Président du Syndicat National des Dermatologues*

Le spectre d'émission du soleil est bien modélisé par le spectre d'émission d'un corps noir à 5 800 K.



Une partie de ce rayonnement est filtrée par l'atmosphère, la partie du rayonnement restant peut interagir avec notre peau. Les effets de cette interaction sont à la fois bénéfiques et négatifs.

Les effets bénéfiques sont essentiellement la synthèse de vitamine D qui se fait dans la peau à partir du cholestérol par une cascade de réactions biochimiques initiée par certains rayons ultraviolets.

Les effets négatifs sont la face sombre du soleil : brûlure de la peau (coup de soleil), vieillissement photo induit, cancérogenèse cutanée. Ces mécanismes sont liés à l'action de différentes longueurs d'onde du spectre solaire sur la peau.

La peau est un organe complexe constitué essentiellement de trois couches : un épithélium stratifié, l'épiderme, un tissu de soutien, le derme (constitué de cellules et de fibres de collagène) et un tissu graisseux sous-jacent l'hypoderme. L'ensemble contient de nombreuses cellules différentes ayant des fonctions de protection, un rôle immunologique et endocrinien. Ce rôle peut être perturbé par le rayonnement solaire.

La protection de la peau contre le soleil se fait par des mécanismes endogènes de la peau qui dépendent de notre patrimoine génétique. Il faut la compléter par une photoprotection exogène en cas d'exposition intense.

